

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5821**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Assistant juridique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 345 Application des droits et statuts des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est chargé, dans le cadre d'une structure dédiée au droit, de préparer le travail du professionnel qu'il assiste et de lui en communiquer les résultats.

Dans ce cadre et sous son contrôle :

- il travaille en équipe avec des juristes de haut niveau qu'il assiste ;
- il recherche et vérifie les textes appropriés aux faits juridiques ;
- il recherche les informations nécessaires au traitement et au suivi des dossiers ou au déroulement des procédures ;
- il rédige les actes juridiques courants et accomplit les formalités nécessaires aux procédures ;
- il assiste aux réunions de travail et apporte une aide à la mise en œuvre des décisions.

Il maîtrise les fondamentaux du droit.

Il est capable de comprendre un texte juridique ou judiciaire, d'analyser un problème juridique et de développer un raisonnement juridique.

Il maîtrise les méthode des recherches documentaires sur support papier et électronique.

Il maîtrise les techniques d'expression écrite et orale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans un cabinet d'avocat, une étude notariale, un cabinet de conseil juridique, une entreprise publique ou privée, une institution judiciaire, une association de conseil en droit (consommateurs, handicapés..), une compagnie d'assurance ou encore une mutuelle.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Technicien des services administratifs
- Rédacteur juridique
- Clerc dans un cabinet d'avocat

Sous réserve de réussir un concours administratif, il peut aussi rentrer dans la filière du greffe.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

C1109 : Rédaction et gestion en assurances

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

1ère année : Acquisition des bases, approfondissement

Droit civil

Droit pénal

Droit public

Droit commercial

Organisation juridictionnelle

Comptabilité

Informatique et bureautique

Langues

Techniques d'expression

EPS (épreuve facultative)

2ème année : Approfondissement, professionnalisation

Droit civil

Droit social

Droit budgétaire et fiscal

Droit commercial

Droit communautaire

Procédure et voies d'exécution

Langues

Organisation et gestion informatiques

Recherche documentaire

Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 1984

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-montp1.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :